

AOP
SAINT-NECTAIRE



Limagrain
de la terre à la vie



CÉRÉALES VALLÉE-NUTRAVITA ET VEGEPOLYS
NE FONT PLUS QU'UN ET DEVIENNENT



Valorisation de la complémentarité plaine-montagne : mise en place d'une filière foin de luzerne

Présentateurs : François Peyroux (ISN), Louise Mion (ISN)



L'organisation du projet

2 actions:

- Action 1 : étude de faisabilité du projet avec l'exemple de l'AOP Saint-Nectaire (CDD 1 an)
- Action 2 : transférabilité du projet aux autres AOP fromagères du Massif Central (stage de 3 mois)



Les acteurs du projet

-  L'interprofession du Saint-Nectaire
-  La coopérative Limagrain
-  Le pôle fromager AOP Massif Central
-  Végépolys Vallée



-  2 producteurs AOP Saint-Nectaire
-  2 adhérents coopérative Limagrain

Comité
technique

Comité
pilotage



L'action 1: l'exemple de l'AOP Saint-Nectaire



Le contexte de l'action 1

Les producteurs AOP Saint-Nectaire

- **Besoin en fourrage** : améliorer la qualité de la ration de base, faire des stocks pour faire face aux aléas (climatiques, pullulation campagnols,...)
- **Cahier des charges qui autorise l'achat de fourrages hors zone AOP en quantité limitée** : maximum 30% de la RT annuelle des VL peut provenir en dehors de la zone AOP (concentrés maxi à 1.8 T/VL/an)
- **Recherche d'approvisionnement local** : plus proche des valeurs de l'AOP

Les producteurs de céréales de la plaine de la Limagne

- **Tête de rotation intéressante au plan agronomique**
- **Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et azote minérale** (plan écophyto et directive nitrate)
- **Maximiser la couverture du sol**
- **Nouvelle voie de valorisation dans le système d'exploitation**
- **Favoriser la biodiversité**



Le déroulement de l'action

1

Octobre 2018

Septembre 2019



Étude des besoins des producteurs

Évaluation quantitative :

■ Analyse des données de contrôle AOP Saint-Nectaire :

- En moyenne 2 200 TMS de foin de luzerne achetées tous les ans
- Consommation qui peut doubler en année d'aléas (climatique ou CT)

■ Enquête extranet Limagrain :

- Environ 40 répondants → 223 ha en luzerne actuellement & 275 ha qui peuvent être développés

➔ Une complémentarité plaine-montagne possible



Étude des attentes des producteurs

PRODUCTEURS D'AOP SAINT-NECTAIRE



- Disponibilité du fourrage
- Fourrage de qualité
→ Amélioration de la qualité de la ration
- Visibilité sur le prix
- Possibilité de stockage

CÉRÉALISERS

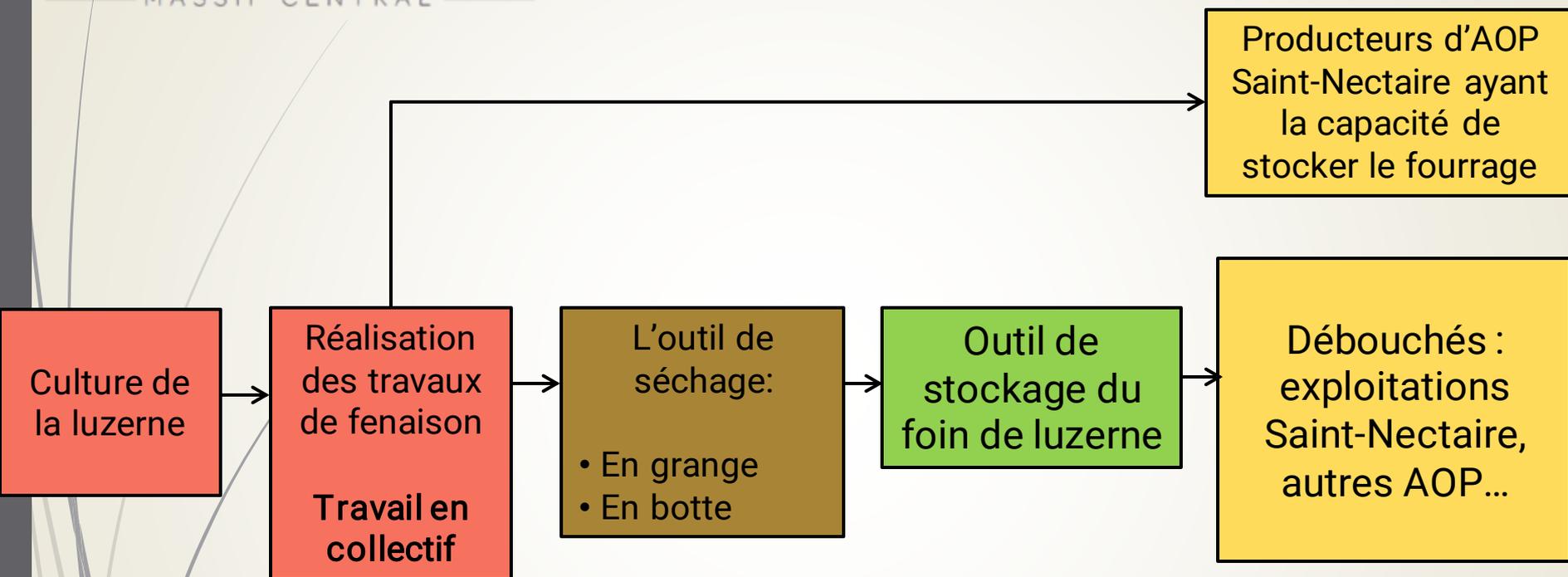


- Intérêts agronomiques
- Contractualisation
→ visibilité du prix et débouché
- Accompagnement technique
- Garantie de paiement

→ Échange gagnant/gagnant



Différents scénarios possibles



Différents scénarios possibles

Maitriser la qualité du fourrage :

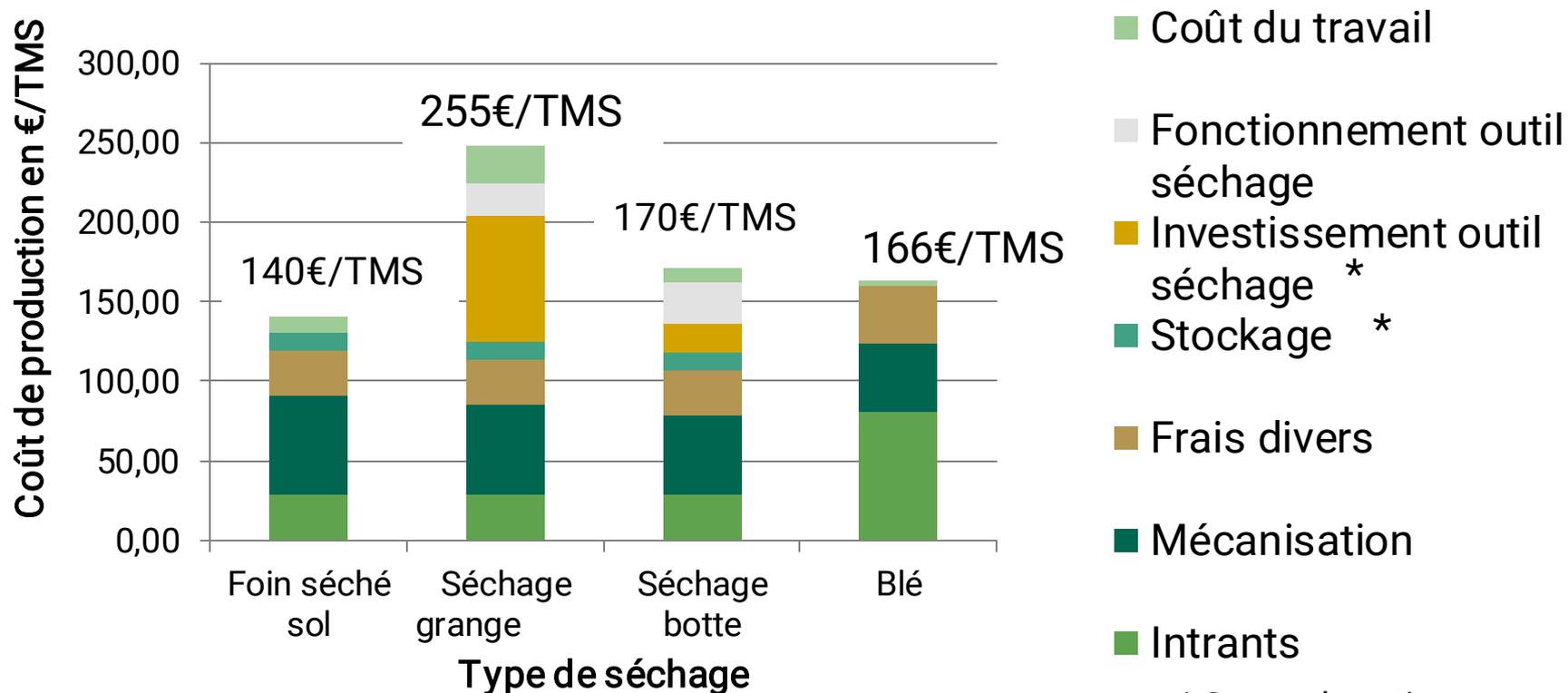
- La culture et la fenaison → appui technique de la coopérative
- Le séchage du fourrage :

Type de séchage	+	-
Sol	Peu investissement	Peu de débouchés sur l'enrubannage de luzerne, dépendance forte des conditions météo, difficultés pour garantir la qualité finale
Botte	Investissement modéré, flexibilité vis-à-vis des conditions météo, récolte la feuille	Manutention importante, technicité du pressage, coût de fonctionnement élevé
En grange	Qualité garantie, flexibilité vis-à-vis de la météo, récolte facilitée	Investissement important, distance des parcelles à l'outil limitée

Étude économique

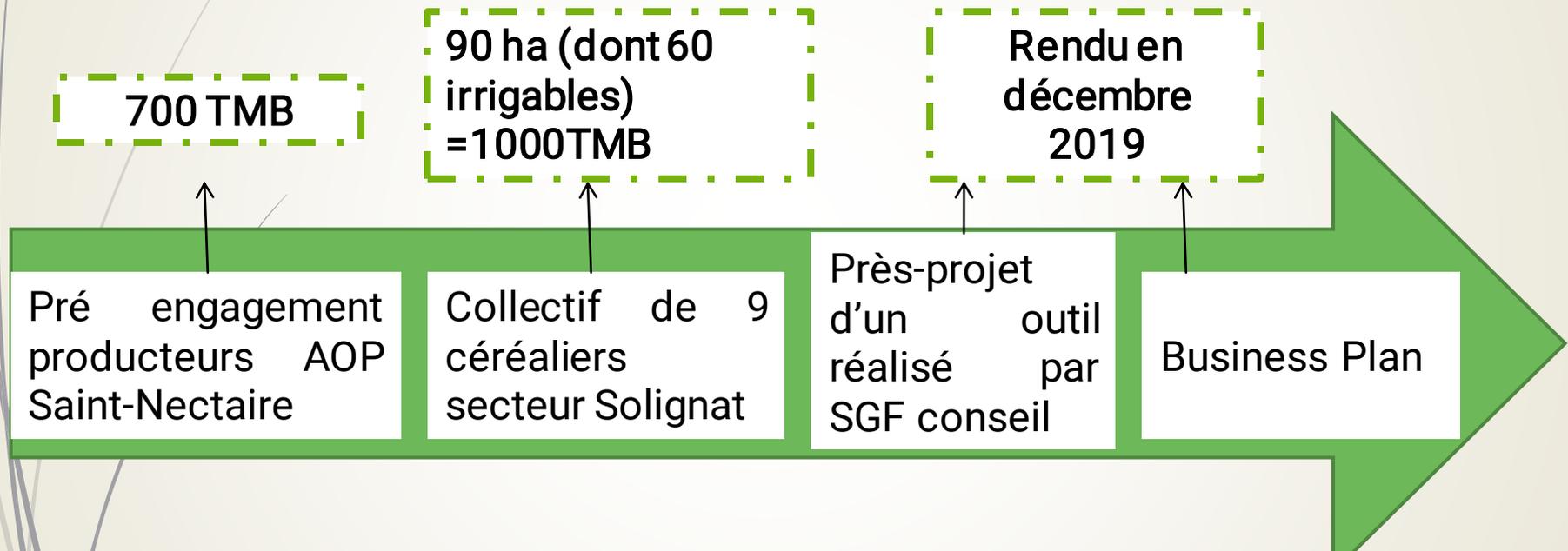
Échange gagnant/gagnant → partir du coût de production du foin de luzerne : de la mise en culture jusqu'au stockage.

Coût de production d'une tonne de matière sèche de foin de luzerne selon le type de séchage



Étude de la mise en place d'un outil de séchage en grange

 Réunions de producteurs + copil → étude plus approfondie sur la mise en place d'outil de séchage en grange



 Prise de décision sur la mise en place de l'outil avec les producteurs (Saint-Nectaire + collectif Solignat) : janvier 2020

 Présentation du pré projet à d'autres collectifs de céréaliers intéressés : GEDA du Buron

Étude juridique

wh **Besoin d'une structure où sont présents les céréaliers et éleveurs**

- Coopérative : Long et lourd à mettre en place
- CUMA : Adaptée pour du matériel
- SCOP (Société Coopérative et Participative) : Pas adaptée à notre projet

→ **Structure de type SA ou SAS** : + facile à mettre en place que la coopérative, possibilité que les éleveurs & céréaliers soient dans la gouvernance de la structure

wh **Si mise en place d'un outil de séchage en grange : appel à un conseil juridique pour définir et préparer la structure**



D'autres organisations possibles d'approvisionnement en Limagne en foin de luzerne à court ou long terme

 La coopérative Limagrain étudie la possibilité d'implanter de la luzerne à plus grande échelle :

- pour proposer de nouvelles cultures de valorisation
- pour diversifier les assolements
- pour contribuer au développement territorial

 Des questionnements : débuchés enrubannage, autres débouchés que l'AOP Saint-Nectaire, garantir la qualité des fourrages (objectif: mini 16 MAT), veiller à la phase critique de récolte.



Filière Complémentarité Plaine-Montagne

A l'étude à court terme:
Filière Luzerne Limagrain

A l'étude à moyen terme:
Filière P. AOP SN –
Céréaliers avec outil de
séchage

Organisation de la
production de la
luzerne par la
coopérative

Filière localisée
entre des territoires
de la plaine et l'AOP
Saint-Nectaire

→ **Échanges en cours**



L'action 2 : la transférabilité du projet aux autres AOP fromagères du MC



Filières	Personnes rencontrées	Chiffres de la filière
Fourme de Montbrison	Animateur Président 3 producteurs	69 producteurs Production : 580 tonnes en 2018
Fourme d'Ambert	Animateur Stagiaire	1223 producteurs Production : 5 300 tonnes en 2018
Bleu d'Auvergne	Animateur Stagiaire	1450 producteurs Production : 5040 tonnes en 2018
Pélardon	Animateur	74 producteurs Production : 225 tonnes en 2018
Rocamadour	Animateur Président	90 producteurs Production : 1180 tonnes en 2015
Laguiole	Animateur Président	75 producteurs Production : 668 tonnes en 2016
Cantal/Salers	7 producteurs+ directeur de l'ODG+ technicienne de l'ODG	Cantal : 1121 producteurs ; environ 13090 t commercialisées Salers : 80 producteurs ; environ 1075 t commercialisées Chiffres 2018

L'action 2

sch **Cahier des charges de ces AOP ne permettent pas d'acheter du fourrage en dehors de leur zone AOP**

→ A court terme pas possible d'échanger avec la plaine de la Limagne ou autres territoires de culture à proximité

sch **Intérêts des filières pour le projet :**

- rendre possible la complémentarité plaine-montagne dans la prochaine ouverture de leurs cahiers des charges
- Échanges intra-zone : plateforme de mise en relation des producteurs

sch **D'autres filières du Massif Central, hors AOP fromagères, qui peuvent être intéressées : lait de montagne, altitude 1886, etc**



AOP
SAINT-NECTAIRE



Limagrain 
de la terre à la vie

 Pôle
fromager
AOP
Massif central

 Cluster
HERBE
— MASSIF CENTRAL —

CÉRÉALES VALLÉE-NUTRAVITA ET VEGEPOLYS
NE FONT PLUS QU'UN ET DEVIENNENT

 VEGEPOLYS VALLEY
CULTIVONS L'AUDACE VÉGÉTALE


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contacts: Louise Mion (ISN), 04 73 79 52 57

